

VIRGINITÉ...

Jusqu'où ira la régression ?

« C'est une des superstitions de l'esprit humain d'avoir imaginé que la virginité pouvait être une vertu » écrivait Voltaire.

Il faut croire que ces lumières ont manqué au juge de Lille qui a cassé un mariage *« pour erreur sur les qualités essentielles du conjoint »*, ne plus être vierge en l'occurrence. Un terrible retour en arrière à l'image de la régression générale en cours dans le pays sous la houlette de Sarkozy.

La droite opine

On se pince en lisant un tel jugement! Et une deuxième fois quand le porte-parole de Rachida Dati, elle même fortement soutenue par le dirigeant UMP Hervé Mariton, défend le juge au nom de l'article 180 du Code civil et prétend que *« ce n'est en aucun cas une disposition inspirée par la morale »*. Et par quoi d'autre que les préjugés les plus rétrogrades pourrait se justifier ce jugement, dont la chancellerie n'a pas mémoire de précédent, cette « répudiation » qui jette l'intimité en pâture au public et pire, à la dénonciation des inquisiteurs de prétoire ?

L'avocat du mari a la conscience bien complaisante et il ose tracer un sidérant parallèle: *« La solution aurait été la même pour quelqu'un ayant caché quatre pages de casier judiciaire, le fait d'avoir été plusieurs fois marié ou de s'être prostitué »*. Voilà à quoi est comparé le choix des femmes de leur sexualité par un juge pétrifié dans les plus brutales mentalités de domination.

Offensive contre les droits des femmes

La décision met en cause le droit des femmes à vivre leur sexualité en liberté, à l'égal des hommes et au delà menace le caractère républicain de notre justice. Elle soutient de fait une conception patriarcale qui justifie la domination des hommes sur les femmes. Si elle admet semblable discrimination au nom des croyances des uns ou des autres, pourquoi ne

légaliiserait-elle pas d'autres formes d'oppressions ou de soumissions ? La dérive est amorcée et les déclarations de Sarkozy portant plus haut le curé que l'instituteur alimentent le communautarisme et délivrent une inquiétante caution aux valeurs les plus rétrogrades. L'intégration de tous à la République ne peut se faire que sur des valeurs d'émancipation. Faut-il après cela s'étonner que la garde des Sceaux ait résisté farouchement à l'introduction de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes dans la Constitution ?

Un faisceau d'indices confirme que les intégristes et réactionnaires de tout poil – comme Sarkozy – voulant éradiquer l'esprit de 68 ont lancé une offensive contre les droits des femmes, la laïcité, la République. C'est vrai en France, où la droite emmenée par Valéry Giscard d'Estaing tente obstinément de réduire l'Europe à ses « racines chrétiennes ». C'est vrai en Europe ou dans les anciens pays de l'Est et particulièrement en Pologne, où ressurgissent les vieux interdits, les piloris moraux auxquels les femmes sont ligotées.

A l'image de la régression en cours

A ne pas réagir avec vigueur, on expose la cause des femmes – et donc le sort des hommes - à une marche arrière de quarante ans, avant ce formidable mouvement social et les libérations qu'il engendra. Sait-on qu'alors les femmes n'avaient pas le droit de disposer d'un carnet de chèques sans l'autorisation de leur mari ?

Pareil fait dit quelque chose des temps que nous vivons. Et c'est un signal inquiétant sur les risques de retour à un ordre moral d'oppression où le « travailler toujours plus » s'accompagne d'une vie encadrée et corsetée, telle qu'un certain patronat l'imposa des décennies durant en France et rêve de continuer de le faire.

Ce fait est aussi à l'image de la grande régression à l'oeuvre avec la politique de Sarkozy, prétendant casser toute une législation sur le temps de travail, organiser un recul social spectaculaire en matière de protection sociale, de santé, d'éducation, réhabiliter une idéologie sécuritaire où tout le monde aurait peur de tout le monde. Mais l'indignation que suscitent ces mesures, l'ampleur des mouvements sociaux en cours témoignent en faveur d'une opinion qui n'est pas prête à accepter cette régression sans réagir.

Parti Communiste Français – 4 juin 2008

Le Parti communiste au cœur des rassemblements populaires et citoyens pour changer les politiques en France et en Europe

Je désire être informé-e des initiatives du Parti communiste français

Je décide d'être membre du Parti communiste français

Je verse _____ euros (chèque à: Association de financement du PCF)

Prénom et nom : _____ Adresse : _____

Téléphone : _____ Courrier électronique : _____

Renvoyer à : Parti communiste français - 2 pl. du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19 / T : 01 40 40 12 12 / @ : pcf@pcf.fr - W : www.pcf.fr